

COMPTE –RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 28 Septembre 2017.

Membres présents :

Claude PILLOUD, Jean-Michel SALLAN, Michèle BRAND, Mélanie JEUNET, Sabine GRILLET, Christine SAILLARD, Thierry BOZZONETTI, Ludovic SEIBERT, Stéphane EPAILLY, Georges PROST, Pierre MICHEL, Marie-Paule COLBACK LEITAO.

Membres excusés : Ludovic CRETIN, Andréanne CHENAVAS.

Secrétaire de séance : Christine SAILLARD.

Approbation du compte-rendu précédent :

Celui-ci est adopté hormis 5 abstentions.

Présentation du démarrage de l'étude du PLUI :

Rodolphe De Jacquilot (chargé de mission) explique les différences d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) par rapport à un PLU. Ce projet s'appuie surtout sur le SCOT (Schéma Cohérence Territoriale) et sera plus précis. Il devrait se terminer en Automne 2019 et être approuvé début 2020.

Un comité de pilotage sera composé d'un élu par commune, d'un membre de la DDT et d'un membre du SCOT, et se réunira environ toutes les 3 semaines.

Compte-rendu commissions, EPCI et syndicats :

Syndicat des eaux :

1. Le syndicat relève une mauvaise qualité de l'eau, issue apparemment de pourritures, décomposition des souches et branches déversées dans le lac.
2. Une étude est en cours pour le remplacement d'une conduite d'eau cassée dans la rue des gentianes à Chaux-du-Dombief.

Résultats Appel Offre Affouage 2018 :

Période d'exploitation	Parcelles	Volume	Bucheron	Débardeur
Automne 2017	26 (2°S)	148	Pas d'offre	Pas d'offre
Automne 2017	28- 29 (2°S)	215	Pas d'offre	Pas d'offre
Début 2018	19 (1°S)	215	Jura Débardage : 28 "	
Début 2018	21 (1°S)	310	Prost/Girardot : 12.5 "	GUIDONI : 13.5 "
Début 2018	22-25 (1°S)	100	Pas d'offre	GUIDONI : 14 "
Début 2018	26 (1°S)	200	Grandvaux Forêt : 28 "	
Début 2018	18 (2°S)	303	Jura Débardage : 25 "	

Devis murs de soutènement :

Après comparaison avec le devis de l'entreprise ZOZ, Le devis de l'entreprise Benoît pour la réparation des murs de soutènement du cimetière et à côté de chez Pierre Michel d'un montant de 4742€ HT est accepté par le conseil.

Décision modificative du budget :

Le conseil procède à des virements de crédits, nécessaire suite à la contraction d'emprunts et donc de remboursements de trimestrialités.

Renouvellement des photocopieurs :

Après étude des coûts de maintenance actuels et vu la vétusté du matériel existant, le devis de « Avenir Bureautique » est accepté pour l'achat de 2 photocopieurs destinés à la mairie et l'école d'un montant de 4 490€ HT. Le coût de maintenance futur est divisé par trois.

La proposition de la société XEFI était de 5 140 € HT, avec un coût de maintenance supérieur de 35%.

Renouvellement des membres du bureau de l'Association Foncière :

Sont nommés : Christine FERREUX, Jean-Claude EPAILLY, Pierre MICHEL.

Le conseil les remercie pour leur implication.

Questions diverses :

*Les pitchouns : la commune verse une subvention de 5000€ pour démarrer l'année 2017-2018. Pour l'année scolaire 2016/2017, la commune a versé 13 000 € à cette association, ce qui reste dans la limite des 15 000 € maximum décidés lorsque le périscolaire pendant les vacances a été mis en place.

Lors du prochain Conseil, le bilan financier définitif sera présenté

*Ski Club : La commune verse une subvention de 700€ pour le fonctionnement, tout comme la commune de Saint-Pierre (Stéphane EPAILLY s'abstient).

*Markosol : Le conseil accepte le devis de divers travaux de marquage au sol (parking NAJA, RD 678, etc ..) ainsi que la pose de « cédez le passage » pour un montant d'environ 1000€ H.T.

***Lettre de Mme CAGNE Marie-Lorraine :**

Mme Cagne explique qu'une fois le bois d'affouage 2016 scié et rangé, il lui manque 2 stères de bois.

Le maire explique le principe du foisonnement (diminution du vide entre les buches lorsque l'on coupe en buches) qui est de 1.4 pour du bois fendu transformé en buches de 33 cm. De ce fait, il ne lui manque pas de bois.

***Lettre de Mr MICHEL-NOEL Alexandre :**

Mr MICHEL-NOEL Alexandre demande une aide de la commune pour l'aider à payer la cantine pour ses 3 enfants et précise que son couple vit avec un seul salaire.

Le conseil répond que la commune ne pratique pas de tarifs dégressifs du fait que les tarifs pratiqués sont déjà peu élevés et que la cantine n'est pas obligatoire mais un service, notamment pour les personnes ne pouvant pas récupérer leurs enfants lors de la pause méridienne.

*Lettre de Mr SALGADO Joao :

Mr SALGADO demande l'autorisation d'exercer son activité plusieurs fois par semaine sur le territoire de la commune. Le conseil refuse (2 voix POUR, 9 voix CONTRE et 1 abstention) au motif que son activité relève du commerce ambulancier et que la commune a déjà 2 établissements fixes proposant des services de restauration.

*Lettre de Mr COLIN Emmanuel :

Mr COLIN demande au conseil de changer l'emplacement prévu pour un transformateur, car il envisage de construire un garage.
Une commission se rendra sur place.

*Lettre de Mr LACROIX Michel :

Mr LACROIX informe le conseil que sa cour aurait été dégradée lors des récents travaux.
Une commission se rendra sur place.

*Lettre de Mr GROSGOJAT Kévin :

Mr GROSGOJAT demande au conseil comment se raccorder aux eaux pluviales.
Le conseil lui demande de nous donner des précisions chiffrées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30